



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

gestion

Question écrite n° 35648

Texte de la question

Mme Marie-Line Reynaud attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur la composition précise des captures en eaux profondes. Les rapports d'observateurs en mer relatant l'observation des pêches réalisées en eaux profondes produisent des données générales intéressantes mais imprécises. Le taux de rejet moyen (20 %) est ainsi évalué à partir de 11 à 14 % de marées observées mais la composition des espèces rejetées n'est nulle part mentionnée. Il est toutefois indiqué que 144 espèces étaient capturées en 2010 et 100 en 2011, or les données de captures font apparaître que près des 3/4 des captures sont composées des trois espèces ciblées suivantes : lingue bleue, sabre noir et grenadier. Il serait intéressant d'avoir accès à ces données et de pouvoir ainsi connaître la composition détaillée des captures, en poids par rapport à l'ensemble du volume capturé, et en espèces. Aussi, elle lui demande de rendre ces données disponibles le plus rapidement possible.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Line Reynaud](#)

Circonscription : Charente (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35648

Rubrique : Aquaculture et pêche professionnelle

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 août 2013](#), page 8616

Question retirée le : 5 novembre 2013 (Retrait à l'initiative de l'auteur)